

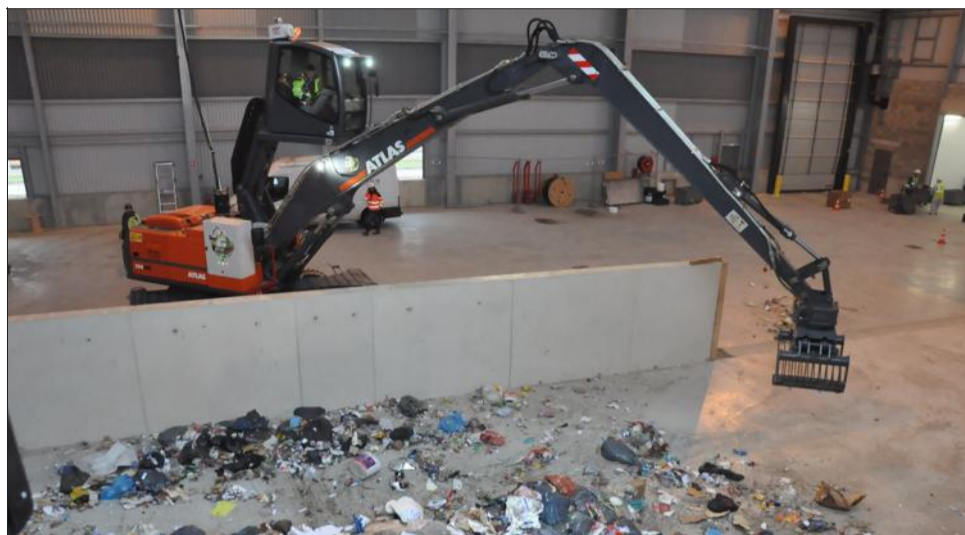
ENVIRONNEMENT. Le fonctionnement actuel de l'usine de tri Écocea inquiète.

Cluny doit livrer ses déchets

L'usine de méthanisation de Chagny ne fonctionnera bien que si l'intercommunalité de Cluny emmène ses déchets. Ce qui n'est pas encore le cas.

Le dossier est aujourd'hui entre les mains du préfet. C'est lui qui va pouvoir forcer les communes du Clunisois à emmener leurs déchets à Chagny ou bien valider la délibération qu'ils ont prise de les envoyer à Villefranche-sur-Saône.

Du côté de Chagny et du Syndicat mixte d'études et de traitement des déchets (Smet) Nord-Est 71, on attend avec de moins en moins de patience la venue des 4 500 à 5 000 tonnes d'ordures ménagères. « C'est un vrai sujet préoccupant, a déclaré Dominique Juillot, le président du syndicat lors du comité, mardi



L'usine de tri-méthanisation-compostage de Chagny doit accueillir les déchets venant du Clunisois, selon le Plan départemental d'élimination des déchets. Ce qui n'est pas encore le cas. Photo d'archives G. J.

soir. L'usine a été taillée pour traiter 73 000 tonnes de déchets chaque année. Ceux de Cluny en font partie. C'est ce qui a été décidé dans le Plan départemental d'élimination des déchets. » Sans cette arrivée, l'équili-

bre financier du projet n'est plus assuré. « Nous avons fait supporter aux gens une hausse des tarifs de leur taxe pour commencer à amorcer la pompe de cette usine », précise-t-il. Ce qui sous-entend qu'une nouvelle haus-

se pourrait intervenir si Cluny ne devient pas adhérent. Tout simplement parce qu'il y aurait moins de monde.

D'autres solutions

Le Smet a également reçu un questionnaire de la part

« Nous avons fait supporter aux gens une hausse des tarifs de leur taxe pour commencer à amorcer la pompe de cette usine. »

Dominique Juillot,
président du Syndicat mixte

de la préfecture, demandant de justifier la nécessité d'adhésion du Clunisois. « Cela devrait être l'inverse. Ce sont eux qui ne respectent pas le Plan départemental », s'agace le président.

En tout cas, le Smet ne se laisse pas démonter. Des contacts ont été pris avec Beaune, Autun et le Jura. Car il faut trouver des déchets pour approvisionner Ecocea.

G. J.

RULLY

Une très bonne saison au Judo-club

Les judokas et leurs proches ont été réunis à la salle polyvalente, lundi, pour la journée de clôture, puis au dojo Serge-Humbert pour l'assemblée générale. Des podiums, deux ceintures noires et de nombreux changements de ceinture ont été annoncés, ainsi que la remise des récompenses.

Les poussins en forme

Le mot du président Stéphane Manrine : « Toute ma reconnaissance à la municipalité et nos fidèles sponsors pour ce soutien indéfectible, dans une période où les subventions sont de plus en plus dures à obtenir ou se réduisent. »

Pour la saison 2015-2016, les actions seront reconduites : portes ouvertes en septembre, le Père Noël, le bal qui se déroulera le 6 février 2016 et le gala de la salle, qui sera de nouveau programmé en mars, ainsi que le stage de Pâques. Les cours de taïso reprendront dès septembre pour la remise en forme. « Le cluba offre une sortie à l'accrobranche de Givry aux enfants », a-t-



Laurent Bouley, l'entraîneur fier de tous les licenciés. Photos N. M. (CLP)

il rappelé.

De son côté, l'entraîneur, Laurent Bouley, est satisfait de cette saison. « De bons résultats sportifs, notamment avec le groupe poussins, qui a remporté la Coupe des Toris par équipe de clubs. Également plusieurs judokas benjamins, minimes, cadets et seniors se sont classés au niveau départemental. Un effectif stable, une bonne ambiance, c'est un très bon bilan sportif. »

NOËL MATHEY (CLP)



Stéphane Manrine est satisfait de cette première année à la présidence.

FONTAINES

Les règles d'un bon compost



Le comité de fleurissement était présent. Photo N. M. (CLP)

Au cours de la Journée du bien-être, où plus de 50 activités étaient à découvrir, des amateurs de jardin ont écouté les conseils de Pascal Gerbet, maître composteur.

Quelles sont les règles pour réussir un bon compost ?

D'abord, une bonne aération permanente. Les déchets de cuisine, de la pelouse ou du potager sont trop mous. Mélangez-les, avec une fourche, à des déchets plus grossiers et remuez, décompactez et mélangez. Arrosez lorsque les déchets sont secs. Ouvrir le couvercle quand il pleut et respecter l'équilibre carbone/azote.

Qu'est-ce qu'on peut composter ?

Les déchets organiques d'origine végétale et animale se décomposent, mais certains plus lentement que d'autres. Les déchets de cuisine et du jardin sont autorisés, sauf les gros coquillages et les os.

Où installer le composteur ?

Sur terre nue sans branchages, jamais dans un trou, de préférence dans un endroit à l'ombre en été pour éviter le dessèchement. Pas trop loin de la maison et d'un point d'eau pour nettoyer le seau.

RECUEILLIPARN. M. (CLP)

☉ Galerie photos sur lejsl.com